

# Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du mésolithique en Ile-de-France

Frederique Valentin, Richard Cottiaux, Cécile Buquet-Marcon, Joël Confaloniéri, Valérie Delattre, Laurent Lang, Isabelle Le Goff, Paulette Lawrence-Dubovac, Christian Verjux

### ▶ To cite this version:

Frederique Valentin, Richard Cottiaux, Cécile Buquet-Marcon, Joël Confaloniéri, Valérie Delattre, et al.. Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du mésolithique en Ile-de-France. Revue archéologique d'Île-de-France, 2008. halshs-01655264

### HAL Id: halshs-01655264 https://shs.hal.science/halshs-01655264

Submitted on 4 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



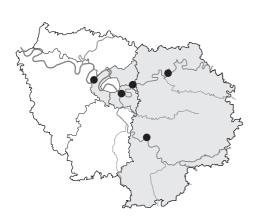
## Revue archéologique d'Île-de-France



Numéro 1 – 2008

Frédérique VALENTIN
Richard COTTIAUX
Cécile BUQUET-MARCON
Joël CONFALONIÉRI
Valérie DELATTRE
Laurent LANG
Isabelle LE GOFF
Paulette LAWRENCE-DUBOVAC
Christian VERJUX<sup>1</sup>

### DÉCOUVERTES RÉCENTES D'INHUMATIONS ET D'UNE INCINÉRATION DATÉES DU MÉSOLITHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



### Résumé

Cet article présente cinq inhumations et une incinération mésolithiques récemment découvertes lors d'opérations d'archéologie préventive dans cinq sites d'Île-de-France, une région de France qui en était auparavant dépourvue. Faute d'élément datant associé aux restes humains, leur identification chronologique repose sur des mesures radiocarbones effectuées directement sur des échantillons osseux, démontrant l'intérêt d'appliquer la méthode à des inhumations particulières, isolées. Leur description et leur comparaison avec d'autres tombes connues sur le territoire national contribuent à renouveler les connaissances sur les sépultures et les pratiques funéraires mésolithiques en France.

### **Abstract**

This article presents five inhumations and a cremation burial dating from the Mesolithic discovered during five recent rescue excavations in the Îlede-France region, where data from the Mesolithic is rare. The burials contained no datable elements, so the radiocarbon dating was carried out on the bone matter, thus underlining the importance of such a method in dating isolated burials. The study of these new finds in relation to other known burials aims to renew interpretations of Mesolithic tombs and funerary practice in France.

**Mots clés:** archéologie préventive, Mésolithique, Île-de-France, inhumation, incinération, datation radiocarbone

**Keywords:** rescue archaeology, Mesolithic, Île-de-France, inhumation, cremation, radiocarbon dating Jusqu'à une date récente, aucune sépulture de la période mésolithique n'était connue en Île-de-France. La mention d'une possible sépulture mésolithique peut être relevée dans la publication des fouilles anciennes de Piscop (Val-d'Oise). Parmi la douzaine de grandes fosses découvertes, une d'entre elles présentait un appareillage de dalles de meulière, fichées dans le sol et délimitant un espace de 1,10 m par 0,70 m (GIRAUD, VACHÉ, VIGNARD 1938). À l'intérieur, le sol est décrit comme durci et brûlé, mais en l'absence d'ossements, en raison de l'acidité du terrain encaissant, il est difficile de confirmer l'existence d'une sépulture. Par ailleurs, des os humains épars en contexte non-sépulcral ont été découverts à

Noyen-sur-Seine «le Haut des Nachères» (Seine-et-Marne) (fig. 1) en 1984, dans des niveaux rapportés au Mésolithique, datés de 8000 +/-100 BP (AUBOIRE 1991). Représentant au moins quatre individus, ils correspondent à des adultes des deux sexes et un enfant ; les différentes régions du squelette sont représentées : crâne, fémurs, humérus, radius, ulnas, scapula, fibula, pied, vertèbres. Trois restes (une mandibule, un radius et une ulna) présentent des traces de découpe et des traces de feu ont été observées sur certains os. Ces découvertes suggèrent un possible traitement complexe du corps humain dans la région à cette période, phénomène observé sur d'autres sites mésolithiques en France et en Europe.

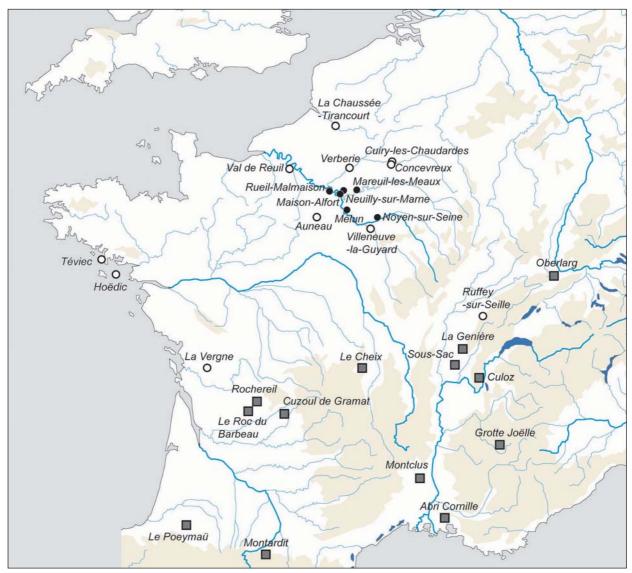


Fig. 1-Sites funéraires mésolithiques actuellement recensés en France ; carrés : sites en grotte et abris sous roche ; cercles : sites de plein-air. Les sites d'Île-de-France sont signalés par des cercles noirs.

Toutefois, dans un large rayon autour de la région parisienne, plusieurs sites ont livré ces deux dernières décennies des sépultures mésolithiques (fig. 1). Ainsi à Auneau (Eure-et-Loir), trois tombes ont été découvertes au cours de la fouille programmée du «Parc du Château», dans un contexte domestique, mais également funéraire et cultuel. La plus ancienne date du Mésolithique moyen et les deux autres de la fin du Mésolithique (VERJUX 1999). La sépulture complexe de Val-de-Reuil (Eure), datée du Mésolithique moyen, contenait les restes de trois individus, enterrés lors de deux phases successives, et recouverts d'une structure aménagée, composée notamment de plusieurs crânes et bois de cerf et de chevreuil, d'un crâne de bovidé et d'un crâne de suidé (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001). À La Chaussée-Tirancourt (Somme), deux sépultures originales du Mésolithique moyen ont été étudiées. Une grande fosse, de 1,5 m par 1,2 m, contenait les restes incinérés de trois défunts, associés à des vestiges lithiques et osseux, tandis qu'une autre fosse plus petite, d'environ 1 m de longueur par 0,5 m pour une profondeur de 0,3 m, renfermait la sépulture secondaire d'un adulte (DUCROCQ, KETTERER 1995; DUCROCQ, LE GOFF, VALENTIN 1996; DUCROCQ 1999). La tombe d'enfant de Verberie (Oise) (AUDOUZE 1986) a récemment été datée

également du Mésolithique moyen (communication personnelle F. Audouze, 2007). Enfin, à Villeneuve-la-Guyard dans l'Yonne, une tombe multiple, renfermant quatre individus, découverte lors des fouilles préventives d'un important site néolithique, pourrait remonter au Mésolithique final, sur la base d'une datation par radiocarbone actuellement disponible (PRESTREAU 1992)<sup>2</sup>.

Les sépultures d'Île-de-France décrites dans cet article ont également été identifiées suite à des datations 14C, réalisées directement sur les ossements humains en l'absence d'éléments datant dans les tombes. Si l'inhumation semble un mode de traitement du corps régulièrement utilisé dans la région, la crémation du défunt, malgré des difficultés d'identification, y est également attestée, dans un premier temps, seront présentées des structures mortuaires mésolithiques découvertes durant les dix dernières années dans différents secteurs de l'Île-de-France (fig. 2), qui ont fait l'objet d'une fouille et d'un enregistrement minutieux, puis d'un démontage suivant les protocoles de l'anthropologie de terrain (DUDAY 1990; DUDAY et alii 1990), dans un deuxième temps, sera examiné l'apport de ces nouvelles données à la connaissance des pratiques funéraires au Mésolithique dans le Bassin parisien et plus largement en France.

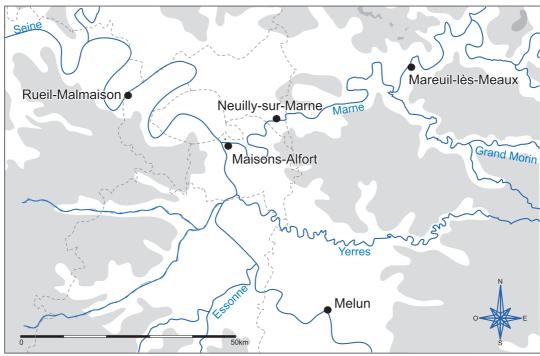


Fig. 2-Localisation des gisements funéraires décrits en Île-de-France.

### DES SÉPULTURES MÉSOLITHIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

INCINÉRATION ET INHUMATION À RUEIL-MALMAISON «LES CLOSEAUX» (HAUTS-DE-SEINE)

#### LE SITE

Le site mésolithique des Closeaux à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) est situé dans le fond de la vallée de la Seine, à 150 m de la berge concave actuelle du fleuve (fig. 2). Cette zone est inondable. Elle a notamment été concernée par les crues de 1910. Les découvertes présentées ont été effectuées dans le cadre d'opérations d'évaluation puis de fouilles préventives menées en 1996-1997 sur le tracé de l'autoroute A 86 (LANG 1997). Le décapage mécanique a révélé que les vestiges mésolithiques étaient répartis assez uniformément sur la totalité de l'emprise, soit une surface d'un hectare et demi environ. Le site aurait une superficie de plusieurs hectares. Les niveaux mésolithiques se trouvaient selon les endroits à des profondeurs variant entre 1 m et 2,5 m. Huit secteurs dont les superficies respectives sont comprises entre 10 et 200 mètres carrés ont été fouillés finement, ce qui représente 5 % de la surface décapée du niveau archéologique.

Une équipe pluridisciplinaire a mené une étude paléo-environnementale sur un axe de 400 m perpendiculaire à la Seine incluant le site en effectuant des observations sur les diverses fouilles de l'A86. Les travaux d'Anne Gebhardt (géomorphologie), Chantal Leroyer (palynologie) et Nicole Limondin-Lozouet (étude des malacofaunes) ont permis d'établir une chrono-stratigraphie des dépôts alluviaux et de définir le contexte environnemental des différentes occupations humaines du site (GEBHART 1997; LEROYER, ALLENET 1997; LIMONDIN 1997). La séquence de dépôts fins qui surmontent les alluvions grossières a été observée sur six mètres d'épaisseur. Elle commence par des argiles grises datées de l'Alleröd, suivi par un colmatage de plusieurs mètres de limons crayeux du Dryas récent. Après une phase d'érosion datant du tout début de l'Holocène, un niveau de cailloutis d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur se met en place, qui contient les vestiges du Mésolithique moyen (Boréal). Les malacofaunes indiquent un milieu boisé et peu soumis aux crues dans les parties hautes du site où sont concentrées la plupart des implantations humaines du Mésolithique moyen. Les vestiges des occupations les plus anciennes (Mésolithique ancien), moins abondants, sont situés dans les parties basses. Pendant l'Atlantique et le Subboréal, les conditions deviennent franchement marécageuses et les dépressions topographiques sont comblées par des limons argileux contenant des traces d'activités humaines datant du Néolithique et de la Protohistoire.

La fouille a permis d'interpréter ce très vaste site comme étant le résultat d'une répétition de campements de petits groupes lors de passages probablement d'assez courte durée. Les restes de faune recueillis indiquent que les principales espèces chassées étaient le sanglier et le chevreuil (BRIDAULT 1997). Une dizaine de dates <sup>14</sup>C ont été obtenues sur des ossements animaux provenant des différents secteurs fouillés manuellement. Les résultats s'étalent entre 9500 B.P. et 8100 B.P., ce qui situe les différentes occupations dans la seconde moitié du Préboréal et tout le Boréal. Deux secteurs, le secteur 1 et le secteur 3 ont livré des restes humains témoignant de gestes funéraires.

### Les vestiges osseux incinérés du secteur 1

Le secteur 1, en sa partie ouest, révèle une aire intrigante, attribuable au Mésolithique moyen (LANG 1997). Elle est composée d'un groupe de pierres brûlées et de vestiges osseux dont des restes humains épars, qui extraient cette structure du domaine des foyers domestiques et de l'habitat. L'ensemble osseux concerne un sujet adulte. Il s'agit d'un NMI, c'est-à-dire qu'est attestée la présence d'au moins un individu. Son interprétation nécessiterait l'articulation des observations ostéologiques (faune et humain) avec les données liées aux pierres et au contexte sédimentaire. Ce travail restant à engager, seule une «mise en question» de cette structure à partir de l'examen des vestiges humains est présentée ici.

L'évocation de ces quelques modestes 215 g d'os répartis sur 40 m² ajoute une pièce supplémentaire au dossier de plus en plus complexe de la relation os humain et feu au Mésolithique. Son intérêt est triple ; l'état des vestiges osseux pose d'abord la question de la fonction du feu. Le feu joue en effet un rôle sous la forme de foyer implanté à côté de tombe, de cendres déversées sur des corps inhumés ou d'objets brûlés associés au défunt (VERJUX 2007). Son usage, dans quelques cas, conduit à brûler le mort. Et là encore, il conviendrait de préciser la question en distinguant les cadavres déchar-

nés par le feu des corps réellement incinérés. Le phénomène de la crémation est assurément sousestimé dans le panel actuellement connu des modes funéraires. Discret dans sa forme, il est de surcroît délicat à reconnaître comme en atteste l'occupation de Rueil-Malmaison. L'identification d'un squelette incinéré s'avère loin d'être aussi intuitive que celle d'un squelette inhumé. Le récent panorama proposé par Christian Verjux (2007) atteste de la crémation de corps dès 8000 ans avant notre ère, avec certitude dans au moins trois sites en France. Le second intérêt du site réside en la reconnaissance des structures liées au dépôt d'os incinérés. Toutes celles connues en France présentent des formes différentes : un sujet sans doute décharné par le feu dont quelques os ont fait l'objet d'un dépôt dans une probable enveloppe périssable à Ruffey-sur-Seille (Jura), trois défunts incinérés dont les restes ont été déversés avec des objets brûlés dans une fosse à la Chaussée-Tirancourt (Somme) ou encore des os incinérés associés à une inhumation à la Vergne (Charente-Maritime) (DUCROCQ, KETTERER 1995; DUCROCQ, LE GOFF, VALENTIN 1996; VALENTIN, LE GOFF 1998a; LE GOFF 2002; DUDAY, COURTAUD 1998). Et enfin le dernier questionnement que suscite le secteur 1 du gisement de Rueil-Malmaison concerne l'association des os avec d'autres éléments brûlés qui conduit à ouvrir le champ des interprétations possibles.

La concentration de pierres peu structurée, se développe sur une aire de douze mètres carrés, avec à l'ouest une zone plus dense (5 kg par m<sup>2</sup>). Elles surmontent un niveau cendreux exempt de traces de rubéfaction ou de charbon. Y sont associés des vestiges fauniques rarement thermoaltérés tandis que les os humains s'avèrent le plus souvent incinérés (BRIDAULT 1997). D'autres témoignages de l'action du feu perceptibles cette fois sur les pierres tendent à les relier au traitement d'un défunt. La mise en place de ces éléments est conjointe avec celle de la faune non brûlée, les aires de distribution se superposant. La répartition des restes humains se concentre toutefois plutôt au nord-ouest, c'est-à-dire au pourtour des carrés les plus riches en pierres (5 kg au m<sup>2</sup>). On ne note aucune distribution des restes humains par type d'os ou par secteur du squelette, au contraire les éléments mélangés argumentent en faveur d'un brassage. On constate par ailleurs une forte fragmentation des os, ce qui n'est pas sans évoquer une action volontaire de concassage (5 cm au plus pour le tibia, 2 cm en moyenne tous types d'os confondus).

Si l'on ignore le comment, l'état des os permet pour le moins de cerner le résultat de l'action du feu. Il s'agit d'une réelle incinération, c'est-à-dire qui aboutit à la disparition des muscles et des organes, à la coloration blanche d'une majorité d'os. On notera toutefois quelques secteurs du squelette moins bien brûlés pour des raisons sans doute légèrement différentes. La cavité médullaire des os longs, la partie interne, atteinte plus tardivement par le feu, présente encore des teintes grises, plus rarement noires. La tête, quant à elle, n'est pas exposée au feu de manière homogène; plusieurs parties externes de la calotte et de la mandibule, de couleur grise, sembleraient avoir été protégées du feu plus longtemps. Plus étonnant, si l'on admet que l'ensemble des vestiges correspondent à un seul et même individu, est l'état des extrémités (phalanges proximales de main et métatarsien) qui ne comportent pas de traces flagrantes de chauffe. Ce type d'observation est habituellement interprété à la lumière des travaux d'ethnoarchéologie comme l'indice d'un bûcher trop court ou d'une action limitée, voire absente des opérateurs, les secteurs du squelette, éloignés du foyer, n'étant pas ramenés au centre de la source de chaleur (GREVIN 2002).

Le lien entre os humains, cendres et pierres est double. Par leur état et leur proximité, ils partagent un même événement, une exposition prolongée au feu. Mais comment se fait le lien? S'agit-il de vestiges en situation secondaire, des traces ténues d'un bûcher, d'une convergence d'éléments brûlés indépendamment les uns des autres? On se souviendra qu'à Ruffey-sur-Seille, dans le modeste foyer situé à quelques mètres de la tombe à incinération, figuraient quelques esquilles incinérées (LE GOFF 1998). On dispose bien de quelques éléments pour discuter de la relation entre ces artefacts, perceptibles comme les possibles témoins du traitement d'un corps par le feu. Mais celui-ci a-t-il une visée funéraire? La question reste ouverte d'autant plus qu'aucun indice n'offre de prise pour une interprétation sépulcrale des éléments et de leur agencement.

### Une inhumation dans le secteur 3

La sépulture est située sur une partie haute du site (Secteur 3 Sud TR4, 92063007 AP) (fig. 3). Elle est isolée dans l'emprise mais en limite de décapage. Elle est apparue après démontage du niveau de cailloutis contenant les vestiges mésolithiques. La fosse sépulcrale dont les bords étaient mal délimités,

était grossièrement circulaire, avec 65 cm de diamètre et 44 cm de profondeur. Un sédiment gris-jaunâtre, compact, sableux incluant des cailloux, graviers et silex, entouraient les ossements. Outre des restes humains, le remplissage, plus grossier dans sa partie supérieure, contenait quelques éclats de silex, un galet et un fragment de métapode de chevreuil (détermination A. Bridault). Une attribution au Mésolithique suggérée par la position stratigraphique de la structure est confirmée par le résultat d'une datation par radiocarbone effectuée sur des fragments de côtes de l'individu inhumé. Le résultat est le suivant : OxA-7109 (Lyon-612) :  $8870 \pm 130$  BP, soit -8281 à -7613 av. notre ère (calibration à 2 écarts-types, Calib Rev 5.0.2, STUIVER, REIMER 1993). Il place la sépulture à la charnière entre le Mésolithique ancien et le Mésolithique moyen (DUCROCQ 2001, p. 211 sq).

Les restes correspondent à un squelette presque complet (VALENTIN 1997). Ne manquent que la colonne vertébrale (dont quelques vestiges subsistent), le manubrium et la gladiola, quelques phalanges et quelques dents. L'état de conservation des pièces osseuses est médiocre. Les extrémités et parties spongieuses ne sont que partiellement conservées et les surfaces osseuses sont érodées. Les mêmes processus

érosifs ont vraisemblablement conduit à la disparition des éléments absents. Le squelette est celui d'un adulte mature, si l'on se réfère à l'état de synosotose des sutures crâniennes (MASSET 1982) et à l'extrême usure dentaire, de sexe féminin d'après l'examen des os coxaux réalisé avec la méthode morphologique de Bruzek (BRUZEK 1991).

Occupant la moitié ouest de la fosse sépulcrale, le squelette est adossé contre son bord nord, la partie antérieure du corps tournée vers le sud. Il se caractérise par le maintien en connexion ou en cohérence anatomique de plusieurs articulations labiles montrant sans ambiguïté qu'il s'agit d'une inhumation primaire. La disposition des restes osseux indique que le corps a été déposé assis, en position contractée, les pieds presque à plat sur le fond de la fosse, talons ramenés vers le bassin (fig. 3 et 4). Les hanches et les genoux avaient été fortement fléchis, les genoux dressés en avant du tronc. Les membres supérieurs avaient été pliés à angle droit au niveau des coudes, avec les avant-bras placés entre les membres inférieurs, mains à proximité des chevilles. Préciser la position originelle de la tête demeure difficile en raison de la dislocation des jonctions entre le crâne et l'atlas et entre les vertèbres cervicales.

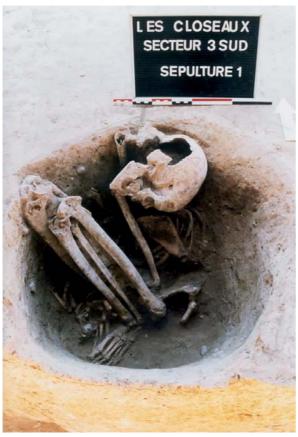


Fig. 3 - Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), inhumation assise mésolithique, au début de la fouille. © L. Lang (INRAP)



Fig. 4-Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), inhumation assise mésolithique, après démontage du crâne. © L. Lang (INRAP)

Aucune pièce osseuse n'est sortie du volume initial du corps, à l'exception d'une molaire (M3 inférieure) retrouvée vers l'ouest à distance de son emplacement initial, à proximité des chevilles. En particulier, aucune ne s'est déplacée dans l'espace existant entre le thorax et les cuisses. Le crâne, bien que basculé et montrant sa face postéro-inféro-latérale droite, est resté en élévation à l'emplacement originel des épaules. Les autres déplacements se sont effectués dans les vides secondaires libérés par la décomposition des parties molles thoraciques et abdominales et des masses musculaires du dos et des membres inférieurs. Le tronc s'est effondré vers l'ouest, les parties sternales des côtes et des clavicules, verticalisées, s'étant affaissées vers le bassin. Les os disloqués des mains ont été retrouvés dans l'espace pelvien. L'articulation scapulo-humérale gauche est déconnectée, la scapula reposant sur les côtes ayant glissé vers le fond de fosse. La patella gauche a été retrouvée 30 cm plus bas que son emplacement initial, au contact de la cheville gauche. Ces indices taphonomiques suggèrent un remplissage initial de la fosse, et une inhumation en pleine terre. En effet, bien que les références soient peu nombreuses, la décomposition en espace vide d'un sujet en position assise entraînerait théoriquement une mise à plat du squelette, ou au moins des déplacements hors du volume corporel initial (PEREIRA 1999). Dans le présent contexte, les déconnections des scapula et patella gauches s'expliqueraient par la différence de situation des deux côtés du corps, le gauche étant tourné vers le centre de la fosse et le droit étant appuyé contre sa paroi verticale.

LA SÉPULTURE DE MAISONS-ALFORT «ZAC D'ALFORT» (VAL-DE-MARNE)

### LE SITE

Une sépulture isolée a été découverte au cours d'une opération de fouilles préventives menée en janvier 1999 sur la «Zac d'Alfort», à Maisons-Alfort dans le Val-de-Marne, dans un milieu aujourd'hui totalement urbanisé (COTTIAUX *et alii* 2002). La Zac d'Alfort est implantée à la pointe de l'interfluve, au lieu de confluence de la Marne et de la Seine (fig. 2). La sépulture, creusée dans les sédiments de la basse terrasse, est distante d'un peu moins de 200 mètres de la rive gauche actuelle de la Marne, c'est-à-dire en retrait du cours divagant des paléochenaux holocènes.

La séquence sédimentaire de la parcelle concernée (ALF III) se compose, sous un mètre de remblais et de terres de jardins contemporains, d'un horizon de limon sableux brun au sein duquel la sépulture a été mise au jour, à 33 m NGF. Cet horizon mesure en moyenne de 30 à 40 cm d'épaisseur et surmonte des limons sableux de couleur jaune beige qui correspondent, dans les autres secteurs du site, aux sables et limons lités datés du Tardiglaciaire. Ces derniers, dont l'épaisseur varie entre 30 et 50 cm sur la parcelle, mais qui peuvent atteindre plusieurs mètres plus près de la rivière, recouvrent des niveaux de sédiments alluviaux plus grossiers.

### La sépulture

La sépulture (ALF III - Structure 7) est une inhumation en fosse dont les contours n'étaient pas visibles en surface au moment du décapage mécanique (fig. 5). Sa découverte est liée à la présence d'un fragment de granite au sommet de l'horizon de limon sableux brun. Ce dernier a attiré l'attention des fouilleurs sur cet endroit précis du site en raison de l'absence de roche magmatique dans les alluvions de la Marne, dans la mesure où la rivière et ses affluents ne traversent en amont que des terrains sédimentaires. C'est à la suite d'un test manuel réalisé sous le fragment de roche que les ossements ont été découverts. La fouille de la sépulture en elle-même a été menée de façon à dégager au mieux les ossements. Toutefois, aucun contour précis de fosse n'a vraiment pu être reconnu plus en profondeur. Son fond semble avoir été préalablement pourvu de pierres. Cette matière première provient des alluvions grossières locales mais elle est absente dans la couche de limons sableux tardiglaciaire dans laquelle est creusée la sépulture. Le sédiment autour des restes osseux ne présentait qu'une coloration un peu plus sombre que l'encaissant et était de même nature. Les ossements reposaient sur des limons sableux bruns plus clairs qu'en surface.



Fig. 5-Maisons-Alfort (Val-de-Marne), inhumation mésolithique, en cours de fouille. © D. Casadei (INRAP)

La datation de la sépulture repose sur une mesure radiocarbone obtenue sur os humain, en l'absence de tout mobilier datant : LY-9817 :  $8030 \pm 50$ BP, soit -7081 à -6709 av. notre ère (calibration à 2 écarts-types, Calib Rev 5.0.2, STUIVER, REIMER 1993). Ce résultat placerait la sépulture dans la fourchette chronologique du Mésolithique moyen à récent (DUCROCQ 2001, p. 211 sq). La fouille a livré, dans les niveaux supérieurs de l'horizon de limon brun et en plus du fragment de granite, deux petits tessons de céramique en position résiduelle, résultant de l'importante occupation du secteur au Néolithique. Aucun de ces éléments, plus récents, n'est en relation directe avec le dépôt bien qu'un doute subsiste pour le fragment de granite. En revanche, deux éclats laminaires et un fragment de lame de petite dimension, en silex secondaire, ont été mis au jour près du squelette.

Le squelette, très altéré, n'est plus représenté que par les diaphyses fragmentées des principaux os longs, quelques segments de côtes et le crâne, très incomplet; la mandibule est elle-même fragmentée en deux parties. Outre cette mauvaise représentation des ossements, la matière osseuse elle-même est très mal conservée et l'altération prononcée de la corticale rend difficile l'identification des reliefs osseux. Il s'agit néanmoins du squelette d'un adulte robuste et mature (dents inférieures, largement déconnectées du calvarium, très usées) de sexe indéterminable. En raison de la dégradation prononcée des pièces osseuses, il a été impossible de réaliser les mesures visant à en estimer la stature.

L'apparente juxtaposition d'os longs, à l'est, avait laissé supposer qu'il pouvait s'agir d'un vrac d'os, dont certains auraient subi un rangement anthropique (fig. 5). Toutefois, le démontage minutieux des pièces osseuses et l'étude des processus taphonomiques réalisée a posteriori, ont permis de restituer en partie la position originelle du défunt en montrant notamment le maintien de certaines connexions strictes (DELATTRE 2002). Les membres inférieurs apparaissent fortement fléchis, au point que tous les os, très regroupés, semblent au contact les uns des autres. Le membre supérieur droit n'est plus représenté que par l'humérus ; le membre supérieur gauche, représenté par le seul avant-bras, semble dirigé vers la face. Le calvarium, au même titre que la partie supérieure du corps, a subi d'importants bouleversements et se retrouve pour partie sur le thorax.

En dépit de la mauvaise conservation des os, l'analyse indique que le dépôt correspond à une inhumation primaire individuelle. L'individu a été installé en décubitus latéral gauche, en position très fortement contrainte (hyperfléchie), mettant au contact les pieds et le bassin. La position originelle de la partie supérieure du corps ne peut être restituée, mais il apparaît que le défunt a été orienté est/ouest, avec la tête à l'ouest. En revanche, il n'a pas été possible de définir la nature du milieu, vide ou colmaté, dans lequel s'est décomposé le corps.

LA SÉPULTURE DE MAREUIL-LÈS-MEAUX «LES VIGNOLLES» (SEINE-ET-MARNE)

#### LE SITE

La sépulture (MMV 01 structure 11) a été mise au jour à l'occasion des fouilles préventives menées en 2001 au lieu-dit «Les Vignolles» sur la commune de Mareuil-lès-Meaux au même endroit qu'un village et des sépultures du Néolithique ancien, ainsi qu'une nécropole de l'âge du Bronze (COTTIAUX et alii 2001). Le site est implanté sur une terrasse alluviale de la rive gauche de la Marne, en bas de versant (fig. 2). Cette sépulture correspond à l'occupation la plus ancienne du site. On ne peut pas considérer qu'il s'agit d'une sépulture isolée dans la mesure où elle est située près des limites du décapage, mais c'est la seule sépulture mésolithique sur une emprise de plus d'un hectare.

Le contexte sédimentaire correspond à un niveau de limons bruns, déposés par la rivière à environ 46 m NGF. À l'emplacement de la sépulture, ce niveau est peu épais (une dizaine de centimètres d'épaisseur) et recouvre la nappe alluviale ancienne constituée de sable et de graviers. L'époque de mise en place des limons bruns n'est pas déterminée. Toutefois, les sépultures et les fosses d'habitat du Néolithique ancien sont en partie creusées à travers ce niveau, permettant d'assurer que les dépôts limoneux sont plus anciens. La sépulture est également creusée à travers ces sédiments, mais sans que les limites de fosse aient été clairement identifiées, l'encaissant et le comblement ne présentant aucune différence nette. Elle a été découverte pendant le décapage du site, le godet de la pelle ayant heurté un crâne humain.

### La sépulture

En l'absence de tout mobilier associé au squelette, la datation de la sépulture repose sur un résultat radiocarbone obtenu sur os : GrN-27225 :  $8320 \pm 90$ BP, soit -7546 à -7084 av. notre ère (calibration à 2 écarts-types, Calib Rev 5.0.2, STUIVER, REIMER 1993), s'inscrivant dans la fourchette chronologique généralement admise pour le Mésolithique moyen (DUCROCQ 2001, p. 211 sq). À l'échelle du site, les données relatives à une occupation mésolithique se limitent à trois pièces en silex, découvertes en position résiduelle dans des fosses du Néolithique ancien (étude E. Martial). La première est un trapèze sur segment de lame en silex tertiaire bartonien (structure 5, fig. 6). Il s'agit d'une double troncature oblique sur un fragment mésial de lame à trois pans, de plein débitage unipolaire et portant un micro esquillement sur les deux bords bruts. La pièce mesure 22 mm sur 13 pour 2,5 mm d'épaisseur. Les deux autres sont des petites lamelles irrégulières brutes obtenues par percussion directe tendre qui diffèrent des lamelles identifiées dans les productions locales du Néolithique ancien.

Le squelette est mal conservé, le limon ayant altéré les extrémités et la surface des os, il ne reste que la partie droite du bloc cranio-facial, les diaphyses fragmentées des os longs, un fantôme du rachis, deux diaphyses de métacarpiens droits. De plus, la moitié gauche de l'individu a disparu, peut-être perturbée par les travaux agricoles. Il s'agit probablement d'un adulte (au crâne épais) dont le sexe est indéterminable.

Il s'agit d'une inhumation primaire individuelle, la cohérence générale du squelette étant maintenue (fig. 7). L'analyse indique, malgré la mauvaise conservation du squelette, que le corps a été initialement déposé en décubitus latéral droit avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite semblant en contact avec la mandibule. Les membres inférieurs étaient hyperfléchis, ramenés au niveau du thorax pour les genoux et du bassin pour les pieds. Le défunt a été placé selon un axe nord-sud, avec la tête au sud. Les dispositions réciproques des ossements sont peu visibles. Toutefois, les articulations du coude droit semblent en connexion et la fibula droite est décalée par rapport au tibia droit. Elle est visible entre celui-ci et le fémur ce qui pourrait indiquer un glissement du tibia. L'extrémité distale de ce dernier est décalée et n'est plus dans le même axe comme si le fragment avait été déplacé par les labours (?). La très mauvaise conservation de l'ensemble empêche toutes autres observations taphonomiques et ne permet pas de conclure sur le milieu de décomposition.



**Fig. 6-**Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), structure 5, armature en silex.



Fig. 7-Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne) inhumation mésolithique, en cours de fouille. © D. Casadei (INRAP)

LA SÉPULTURE DE NEUILLY-SUR-MARNE «LA HAUTE-ÎLE», (SEINE-SAINT-DENIS)

### LE SITE

La sépulture (NHI 00 structure 1) a été mise au jour lors de l'évaluation du potentiel archéologique de la localité de la «Haute-Île», à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), menée en 2000 par une équipe mixte INRAP/Service du Patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis (LANCHON et alii 1999; LANCHON et alii 2004). Le site se trouve en fond de vallée sur la rive droite de la Marne à une altitude moyenne de 40 mètres NGF (fig. 2). La parcelle, d'une superficie totale de 65 hectares, s'inscrit dans une des dernières boucles de la Marne, environ 15 kilomètres en amont de Paris, et fait l'objet d'un aménagement de parc départemental depuis l'année 2005. Les niveaux mésolithiques, identifiés lors du diagnostic archéologique préalable à l'aménagement du parc mené de 2003 à 2004 (LANCHON et alii 2004), sont localisés en bordure de paléochenal. Ils sont exceptionnellement bien conservés et structurés sur une surface estimée à un peu moins de 3 hectares dont seul 1,5 % a été fouillé jusqu'à présent. Ces niveaux mésolithiques, comme les niveaux néolithiques, feront l'objet de fouilles programmées dans les années à venir. S'agit-il d'une sépulture isolée ? Les données disponibles ne permettent pas de trancher mais les fouilles à venir pourraient apporter une réponse.

Une fréquentation du site par les derniers chasseurs-cueilleurs a été mise en évidence à l'est du gisement. Elle se caractérise par un abondant mobilier lithique, des structures empierrées et une sépulture. D'après les premières études typologiques sur l'industrie lithique, il faut plutôt parler d'une succession d'occupations mésolithiques : les hommes sont venus chasser à cet endroit au cours de plusieurs millénaires du Mésolithique moyen au Mésolithique récent, très certainement en raison de la présence simultanée d'un gué et de rives franches accessibles, lieu de chasse et de séjour privilégiés.

La sépulture, tout comme l'ensemble des vestiges mésolithiques, a été découverte au sein d'un niveau fortement anthropisé de couleur brun-sombre, de 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Il s'agit d'un niveau homogène, qui d'après les données paléoenvironnementales est resté stable et a conservé les traces des séjours répétés des populations mésolithiques et néolithiques. Il recouvre le sommet de la terrasse ancienne saalienne, composée de graves sableuses

et caillouteuses, localement indurée sous la forme d'un calcin. Des apports limoneux beiges de structure polyédrique, dont la mise en place remonte au début des âges des métaux (causée par des défrichements massifs des bassins versants en amont de la parcelle et les ruissellements des eaux pluviales chargées en sédiments) colmatent le niveau archéologique par le haut et ont permis la conservation des vestiges.

#### La sépulture

La sépulture est une inhumation (fig. 8). La fosse, peu discernable, avait été creusée dans le niveau archéologique recélant à la fois des vestiges mésolithiques et néolithiques. Seul le fond entamait très légèrement le sommet de la terrasse sablo-graveleuse. Le calcin n'était probablement pas entièrement formé au moment du creusement de la cuvette, puisque la base de certains os était prise dans cette gangue. Quelques pierres observées sur le pourtour de la cuvette contenant les restes humains, à l'interface entre le sommet de la terrasse ancienne et le sédiment brun-foncé recelant les ossements, résultent vraisemblablement du creusement de la fosse.

En l'absence de mobilier associé, la datation repose sur une analyse par radiocarbone de restes dentaires prélevés sur le squelette. Elle a produit le résultat suivant : LY-3066 (OxA) : 7735  $\pm$  45 BP, soit - 6642 à - 6477 av. notre ère (calibration à 2  $\sigma$ , Calib Rev 5.0.2, STUIVER, REIMER 1993), qui inscrit la sépulture dans l'intervalle chronologique du Mésolithique récent et final (DUCROCQ 2001, p.211 sq).

L'état de conservation des ossements est relativement moyen. Les os longs sont très fragmentés et présentent une surface assez altérée, même si les épiphyses sont préservées. Le bassin est mal représenté, ne permettant pas de diagnostic sexuel. Le crâne est complet, moins altéré que l'ensemble des ossements, mais la face est assez dégradée. La mandibule est fragmentée en quatre parties, la denture semble complète et plutôt bien conservée. Le défunt est un adulte dont le crâne présente des traits de robustesse prononcés. Son étude biologique n'est pas encore réalisée. Si le squelette est incomplet, toutes les régions anatomiques sont représentées, y compris les extrémités comme les mains et les pieds. Les restes appartiennent à un individu unique. À première vue, les membres semblent disloqués, mais le maintien d'une cohérence anatomique par membre et côté est observé. De plus certaines contiguïtés articulaires, sinon connexions, sont observables sur le membre supérieur gauche et les jambes. Ces observations plaident en faveur d'un

dépôt primaire dans une fosse largement érodée a posteriori et ainsi rendue illisible.

L'analyse taphonomique permet d'envisager que le défunt ait été déposé en position assise. Le membre supérieur gauche apparaît fléchi en pronation. La position des os indique que le haut du corps et le tronc se trouvaient adossés à la paroi sud-ouest de la fosse alors que les pieds étaient au nord-est. Le membre inférieur droit est disloqué au niveau du genou, avec un ensemble tibia/fibula, en connexion lâche, effondré sous le fémur homolatéral. L'orientation des segments est identique et suggère une position surélevée du genou. La décomposition a entraîné l'effondrement de la jambe immédiatement suivie par le fémur. Il n'est pas possible de préciser le degré de flexion de la hanche droite, les volumes ayant globalement disparu. Néanmoins le genou devait être relativement éloigné de l'épaule.

La situation du membre inférieur gauche est plus complexe. En effet, si le tibia et la fibula gauches sont, comme à droite, en connexion lâche et tombés au fond de la fosse, le fémur apparaît, quant à lui, postérieurement avec une orientation contradictoire de la cuisse (la tête du fémur passe sous la fibula à un endroit où aurait dû se trouver la cheville). Cet arrangement suggère une position fléchie du membre avec non seulement le genou mais aussi le pied surélevés. Le mollet aurait ainsi été en hauteur, pratiquement à l'horizontale, genou contre l'épaule. Le fémur se retrouve ainsi en position instable, en face distale et postérieure, en situation de se retourner lors de la disparition des chairs.

La position particulière du défunt est peut-être due à une fosse très ajustée et ainsi à une nécessité de rentabiliser tout l'espace. Contrairement à l'exemple de la sépulture de Rueil-Malmaison, la sépulture de la «Haute-Île» présente une disparition des volumes, avec en particulier l'effondrement des membres inférieurs, témoin de la présence d'espace vide durant la décomposition.

### LA STRUCTURE ASSOCIÉE

Il convient également de noter qu'une structure empierrée (str. 5) a été dégagée en 2004 dans les mètres carrés (G/H 37/38) jouxtant la sépulture dans un axe nord/nord-ouest (fig. 9). Cette structure de forme ovalaire (1,30 m par 1 m) est constituée d'un seul niveau de pierres calcaires de module hétérogène (épaisseur de 10 à 15 cm). Aucun mobilier diagnostique n'a été observé lors de la fouille de cette structure. Les pierres ne semblent pas avoir été chauffées, mais

la structure évoque par sa morphologie une structure de combustion. Bien qu'aux dimensions différentes, ce type de structure empierrée est documenté aussi bien pour le Mésolithique que pour le Néolithique. À Jablines «la pente de Croupeton», l'une de ces structures, plus petite (moins d'un mètre de diamètre), était constituée de pierres calcaires bleuies par la chaleur (BOSTYN, HACHEM, LANCHON 1991). Elle avait alors été interprétée comme l'assise d'un four domestique (la structure se situant à l'intérieur d'une habitation danubienne). Si la contemporanéité de la sépulture mésolithique et de cette structure empierrée est difficile, voire impossible à démontrer, leur très grande proximité laisse penser que les deux structures auraient pu avoir un lien. Les pierres utilisées proviennent vraisemblablement d'un ramassage de surface dans les environs très immédiats des structures, au sommet de la terrasse ancienne (mise en évidence de zones de vides autour des structures, une fois la fouille terminée). Un examen minutieux des pierres lors du démontage permet en tout cas d'affirmer qu'elles n'ont pas été exposées au feu ou à des températures hautes de façon indirecte.



Fig. 8 - Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), inhumation assise mésolithique, en cours de fouille. © V. Brunet (INRAP)



Fig. 9 - Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), structure empierrée mise au jour à proximité de la sépulture mésolithique. © Y. Lanchon (INRAP)

### LA SÉPULTURE 179 DU QUAI VOLTAIRE À MELUN (SEINE-ET-MARNE)

### LE SITE

En 1991, l'AFAN a mené un sauvetage archéologique à la limite entre les actuelles communes de Melun et de Dammarie-les-Lys (fig. 2) qui a permis de découvrir une sépulture à inhumation en bord de Seine, Quai Voltaire à Melun (Seine-et-Marne) (GALBOIS, 1995). La fouille a mis au jour, à proximité de silos et fossés gaulois, une fosse sépulcrale cylindrique, de petites dimensions, 0,80 m sur 0,80 m. Contrastant avec le sable alluvionnaire beige clair dans laquelle elle a été creusée, elle contenait une terre noire enrobant les ossements qu'aucun objet, mobilier ou parure, n'accompagnait.

### La sépulture

Les restes recueillis sont ceux d'un adulte relativement complet de sexe féminin dont l'étude anthropologique a été réalisée par J.-C. Leblay (LEBLAY 1995). Le corps aurait été inhumé en position verticale, agenouillé, les bras dans le dos. La datation par radiocarbone d'un reste osseux a été réalisée dans le cadre du PCR «Manifestations cultuelles et pratiques funéraires à l'âge du Fer en Île-de-France» que dirige Jean-Marc Séguier. Elle a donné le résultat suivant : GrN – 29284 : 8540 ± 100 BP, soit -7933 à -7341 av. notre ère (calibration à 2 écarts-types, Calib Rev 5.0.2, STUIVER, REIMER 1993), plaçant la sépulture dans le Mésolithique moyen (DUCROCQ 2001, p. 211 sq).

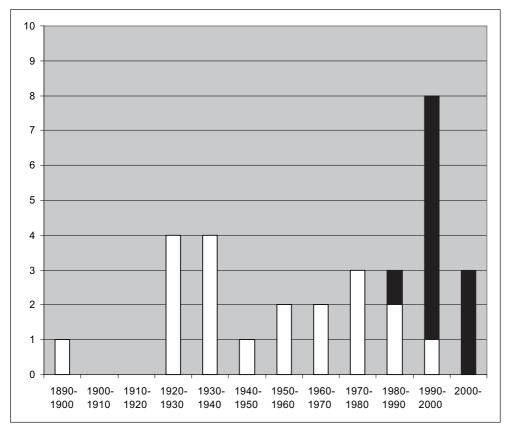


Fig. 10 - Découverte de sites funéraires mésolithiques en France, histogrammes par décennies. En noir, les découvertes récentes issues de l'archéologie préventive.

\* D'après le découpage proposé par Ducrocq (DUCROCQ 2001, p. 211 sq).

Site	Échantillon	Laboratoire	Âge <sup>14</sup> C BP	Âge calibré av. notre ère	Attribution chronologique*
Rueil-Malmaison (inhumation)	Côtes (os)	OxA-7109(LY-612)	8870 ± 130	8281 - 7613	charnière Mésolithique ancien/ Mésolithique moyen
Rueil-Malmaison (incinération)					Mésolithique moyen
Maisons-Alfort	os	LY-9817	8030 ± 50	7081 - 6709	Mésolithique moyen - récent
Mareuil-lès-Meaux	os	GrN-27225	8320 ± 90	7546 - 7084	Mésolithique moyen
Neuilly-sur-Marne	dents	Lyon-3066 OxA 17360	7735 ± 45	6642 - 6477	Mésolithique récent-final
Melun	os	GrN-29284	8540 ± 100	7933 -7341	Mésolithique moyen

Fig. 11-Tableau résumant les résultats des datations radiocarbones et attributions chronologiques des cinq gisements funéraires d'Île-de-France décrits.

### DE NOUVELLES DONNÉES SUR LES PRATIQUES FUNÉRAIRES MÉSOLITHIQUES DU BASSIN PARISIEN ET EN FRANCE

L'identification de ces cinq nouveaux gisements enrichit de manière significative les données déjà disponibles pour le Mésolithique français (DUDAY 1976; ROZOY 1978; NEWELL, CONSTANDSE-WESTERMANN, MEIKELJOHN 1979; MAY 1986; VERJUX 2007). Leur découverte augmente à la fois le nombre de sites funéraires, le nombre de sépultures et, par conséquent, le volume de données sur les aménagements des tombes et le traitement des défunts ainsi que l'éventail des pratiques liées à la crémation.

### UN CORPUS DE SITES FUNÉRAIRES MÉSOLITHIQUES PLUS FOURNI

En effet, jusqu'à une période récente, n'étaient mentionnés pour le Bassin parisien que les sites d'Auneau (Eure-et-Loir), Val-de-Reuil (Eure), Villeneuve-La-Guyard (Yonne), et La-Chaussée-Tirancourt (Somme) alors qu'une trentaine de sites, soit une cinquantaine de structures funéraires et une centaine de défunts, étaient décomptés au plan national (VERJUX 2007). Si l'on examine la répartition des découvertes dans le temps, on constate que les deux dernières décennies ont été les plus productives (fig. 10). Près de la moitié de la trentaine de sites actuellement connus en France l'est depuis moins de 30 ans, une synthèse publiée en 1976 indiquant 15 gisements (DUDAY 1976). Avec les découvertes réalisées sur les sites de Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort, Mareuil-lès-Meaux, Neuilly-sur-Marne et Melun, le centre du Bassin parisien est actuellement le secteur géographique présentant la plus forte densité de sites funéraires mésolithiques en France (fig. 1). Cette constatation doit toutefois être rapportée à la durée de la période, ces sites s'étalant sur plusieurs millénaires (fig. 11).

Comme les autres sites funéraires mésolithiques connus dans Bassin parisien, ceux de Téviec (Morbihan, PÉQUART *et alii* 1937), Hoëdic (Morbihan, PÉQUART, PÉQUART 1954) et La Vergne (Charente-Maritime, DUDAY, COURTAUD 1998), les cinq sites franciliens décrits sont des sites de plein air. Leur ajout à la carte des gisements funéraires mésolithiques renforce l'opposition déjà sensible entre la moitié nord et la moitié sud de la France, s'exprimant par l'exclusive présence de sites de plein

air dans le nord et la prépondérance des gisements en grottes et abris-sous-roche dans le sud (fig. 1). Si cette distribution est en partie le reflet des substrats géologiques, peu de zones karstiques existant dans le nord, elle traduit également un état de la recherche archéologique et des traditions différentes, beaucoup de travaux ayant été réalisés sur les stratigraphies en grottes dans le sud. Elle renvoie également aux difficultés de découverte et d'identification de sépultures anciennes dans les sites de plein air.

Plus précisément, les cinq sites funéraires présentés sont localisés sur des terrasses alluviales (fig. 2). Cette position topographique et géomorphologique particulière (faible altitude, terrains sablo-graveleux ou limoneux) constitue une donnée récurrente en Île-de-France si l'on ajoute le cas de Noyen-sur-Seine (AUBOIRE 1991). Plus largement, à l'échelle du Bassin parisien, cette position fait écho à celles rencontrées sur les sites de Concevreux dans l'Aisne (ROBERT et alii 2007), de Val-de-Rueil dans l'Eure ou de la Chaussée-Tirancourt dans la Somme. Le site de Val-de-Reuil (Eure) se trouve dans la Boucle du Vaudreuil, vaste méandre de la Seine à sa confluence avec l'Eure, sur une basse-terrasse sablo-graveleuse de la Seine à une altitude de 12 m NGF (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001). Le site du Petit-Marais de La Chaussée-Tirancourt (Somme) est également en fond de vallée, à la confluence de la Somme et d'un petit cours d'eau, à proximité immédiate du versant limoneux, cette zone de contact talweg/versant est la position morphologique la plus dense en gisements dans la moyenne vallée de la Somme (DUCROCQ 1999, 2001).

Les tombes identifiées semblent uniques dans les emprises de fouilles décapées, a priori il s'agirait de sépultures isolées plus que de potentiel groupement de sépultures. Les deux structures contenant des vestiges humains reconnues dans le site de Rueil-Malmaison ne sont pas nécessairement contemporaines. Une situation similaire s'observe sur d'autres gisements mésolithiques du Bassin parisien. La sépulture de Val-de-Rueil est unique dans la mesure où une parcelle de 4 hectares a été décapée ne mettant au jour dans le même secteur qu'une tombe collective de la fin du Néolithique (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001). A Auneau, une sépulture est datée du Mésolithique moyen et deux autres de la fin du Mésolithique (VERJUX 1999). À la Chaussée-Tirancourt, deux phases d'utilisation funéraire sont distinguées (DUCROCQ, KETTERER

1995; DUCROCQ 1999). Mises au jour anciennement, plusieurs tombes mésolithiques ont été identifiées dans les gisements de Culoz (Ain), Rochereil (Dordogne) et Montardit (Ariège) (DUDAY 1976) ainsi qu'à l'Abri Cornille (Bouches-du-Rhône) (NEWELL, CONSTANDSE-WESTERMANN, MEIKELJOHN 1979; BOUVILLE, CONSTAND SE-WESTERMANN, NEWELL 1983), mais leur contemporanéité n'est pas confirmée. Seules trois véritables nécropoles sont actuellement connues en France : à Téviec et Hoëdic les tombes sont peu nombreuses pour une durée d'utilisation de l'espace cémeterial s'étalant sur près d'un millénaire (SCHULTING, RICHARDS 2001) tandis qu'à La Vergne les trois tombes principales, identifiées sur une surface fouillée de 100 m<sup>2</sup>, sont sensiblement contemporaines (DUDAY, COURTAUD, 1998).

ENRICHISSEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES ARCHITECTURES DES TOMBES ET LES MODALITÉS D'INHUMATIONS

Les cinq inhumations décrites permettent de documenter les pratiques funéraires en abordant les aménagements de la tombe et structures associées, mobilier, parure et ocre, nombre de défunts dans la tombe, position d'inhumation et modalités de comblement de la tombe.

### AMÉNAGEMENT DES TOMBES ET STRUCTURES ASSOCIÉES

L'architecture des tombes de Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort, Mareuil-lès-Meaux, Neuilly-sur-Marne et Melun paraît simple. Des fosses sépulcrales plutôt circulaires, ne dépassant pas 80 cm de diamètre, et peu profondes ont été reconnues à Rueil-Malmaison et à Melun. À Maisons-Alfort, le fond de la fosse avait été aménagé avec des pierres. À Neuilly-sur-Marne des pierres ont été remarquées sur le pourtour de la sépulture, mais le caractère intentionnel de leur dépôt n'est pas confirmé.

Les dimensions des fosses sépulcrales de Rueil-Malmaison et de Melun sont analogues à celles observées sur d'autres gisements français qui sont décrites comme étant ovales, peu profondes, n'excédant pas le volume du corps (MAY 1986). En particulier, les fosses sépulcrales identifiées sur les sites localisés sur les marges du Bassin parisien sont de dimensions restreintes. L'inhumation secondaire de La Chaussée-Tirancourt (Somme) avait été déposée dans une petite fosse (F4) peu profonde, dépourvue

d'aménagement et dont les contours étaient difficiles à appréhender (DUCROCQ, LE GOFF, VALENTIN 1996). À Verberie (Oise), la fosse, ovalaire, avait un grand diamètre d'environ 0,50 m (AUDOUZE 1986). À Auneau (Eure-et-Loir), les défunts avaient été inhumés dans des fosses de faibles dimensions : 1,60 m sur 1,40 m (sépulture 6) et 1,50 m sur 0,50 m (sépulture 7). Les dimensions des fosses ovalaires de Val-de-Reuil (Eure), atteignant 0,80 m par 2 m de long au fond de la structure (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001), et de Villeneuvela-Guyard (Yonne), mesurant 2,30 m de long sur 1,80 m de large (PRESTREAU 1992), sont plus importantes. Cette situation ne serait pas seulement liée au nombre de défunts qu'elles renfermaient, respectivement trois et quatre, les sépultures plurielles de La Vergne (Charente-Maritime) ayant des fosses ovalaires de faibles dimensions : 1, 05 m par 0,85 m (sépulture 7) et 1,20 m par 1 m (sépulture 10).

Les descriptions colligées par May (1986) indiquent en outre la présence d'aménagements de pierres autour de la sépulture (Culoz dans l'Ain, Abri Cornille dans les Bouches-du-Rhône), et/ou sur la sépulture (Poeymaü dans les Basses-Pyrénées, Montclus dans le Gard) formant parfois d'importants massifs (Téviec, Hoëdic), mais beaucoup plus rarement sous l'inhumé. Dans la sépulture de Bonifacio (Corse) datée de la fin du Mésolithique (antérieure à 6570 +/- 150 BC, DUDAY 1975), le squelette était dans une dépression dont le fond était formé, dans sa moitié nord, de nombreux blocs de taille variable et de nature analogue à la roche encaissante, mais il est difficile de confirmer qu'il s'agit d'un empierrement volontaire en rapport avec la sépulture. Daté de -5300 à -5000 av. notre ère (SCHULTING, RICHARDS 2001), le sujet 6 de la sépulture K de Téviec reposait sur un dallage, la tête protégée par des pierres (PÉQUART et alii 1937). Le défunt mésolithique final de la sépulture 3 d'Auneau avait été déposé sur un dallage rectangulaire de 1,20 m de long sur 0,75 m de large aménageant la base de la fosse (VERJUX 1999). Augmentant le nombre de cas, la découverte réalisée à Maisons-Alfort également datée du Mésolithique récent suggère que la mise en place d'un dallage sous le corps pourrait être considérée comme une véritable pratique se développant à la fin du Mésolithique.

En revanche, les sites de Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort, Mareuil-lès-Meaux, et Melun n'ont pas livré de traces visibles de superstructures. De telles traces n'ont pas été décelées dans les sépultures

localisées sur le pourtour du Bassin parisien à l'exception de celle de Val-de-Rueil. Sa fouille a révélé une structure constituée de crânes de cerf, de chevreuil et de bovidé, aménagée au-dessus des inhumations (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001). L'édification de superstructures aériennes faites d'éléments animaux est également envisagée pour deux des trois sépultures de La Vergne. Dans la sépulture 7, deux bois de cerf se situaient bien au-dessus du fond de la fosse et deux volumineux massacres d'aurochs occupaient la moitié sud de la sépulture 10 (DUDAY, COURTAUD 1998). Des superstructures formées parfois de ramures de cervidés mais le plus souvent de pierres ont été décrites à Téviec et Hoëdic (PEQUART, PEQUART 1954; PEQUART et alii 1937). Toutefois leur visibilité à l'époque mésolithique devrait être confirmée (VERJUX 2007).

La possibilité de l'association à la tombe d'une structure empierrée qui n'aurait pas été utilisée pour la combustion, est envisagée à Neuilly-sur-Marne. L'association d'une structure avec la tombe a été signalée dans trois des sites mésolithiques actuellement connus en France (Villeneuve-la-Guyard, Téviec et Hoëdic). Dans trois autres sites fouillés anciennement l'association est plus contestable, un foyer ayant été observé sous l'inhumation à Montardit (Ariège), au Roc du Barbeau (Dordogne) et au Cheix (Puy-de-Dôme) (MAY 1986). Les structures associées aux tombes sont dans tous les cas des foyers localisés dans la tombe, sur la tombe et/ou jouxtant la tombe. À Villeneuve-la-Guyard, une cuvette contenant des cendres et des petits charbons a été mise au jour au centre de la fosse sépulcrale (PRESTREAU 1992). Sept des dix tombes de Téviec et deux des neuf tombes de Hoëdic sont surmontées d'un foyer (PEQUART, PEQUART 1954; PEQUART et alii 1937). Des foyers sont contigus à la tombe dans deux cas à Téviec (sépultures D et E).

### Mobilier, parure et dépôt d'ocre

Si les cinq inhumations se caractérisent par l'absence de parure durable, certaines ont en revanche livré de rares éléments mobiliers. Ainsi ont été retrouvés, avec le squelette, quelques éclats de silex et un galet à Rueil-Malmaison, et des fragments de lame et éclats laminaires à Maisons-Alfort. L'absence de parure et la rareté du mobilier caractérisent aussi les sépultures du pourtour du Bassin parisien. L'inhumation secondaire de La Chaussée-Tirancourt n'a livré ni parure, ni objet lithique tout

comme la sépulture de Verberie. À Auneau, une extrémité distale de poinçon en os et des fragments de nacre pouvant correspondre à un coquillage ont été mis au jour dans la sépulture 3, un fragment de poinçon en os et une lame de silex dans la sépulture 7 et une douzaine de silex dont deux lames assez larges longues d'environ 10 cm dans la sépulture 7. Neuf silex taillés étaient regroupés dans une zone de la sépulture de Val-de-Rueil.

Mobilier et parure sont totalement absents dans environ un tiers des sites français (VERJUX, 2007). Les sites de Mareuil-lès-Meaux, Neuilly-sur-Marne et Melun augmentent encore cette proportion. Par exemple, la sépulture de Bonifacio (DUDAY 1975) ne contenait ni parure, ni mobilier. Lorsque mobilier et parure sont présents leur abondance dans les tombes est très variable. En première approximation, la pauvreté relative des tombes franciliennes trouve notamment un parallèle avec celle des tombes les moins riches des gisements de Hoëdic et Téviec. Ainsi, la tombe D de Hoëdic a seulement livré une lame à troncature retouchée et un fragment de lame et la tombe J de Téviec contenait une lame à troncature retouchée, un outil indéterminé et quelques silex. Toutefois, cette pauvreté s'oppose nettement à la richesse exhibée par la majorité des tombes de Téviec, Hoëdic et La Vergne. C'est à La Vergne, qu'abondance et variété des parures et mobiliers sont les plus remarquables. Dans la sépulture 7, il a été découvert plusieurs centaines de dentales et de coquilles marines perforées, des canines de renard, craches de cerf, et des dents humaines perforées ainsi que des microburins et une dizaine de couteaux de Rouffignac ; la sépulture 10 a livré des coquilles marines de diverses espèces de grande taille, des dents de renard perforées et des craches de cerf; la sépulture 3 recelait une parure complexe associant des dentales, des coquille marines percées, des craches de cerf, des canines de renard et une canine de loup (COURTAUD, DUDAY 1995). Les tombes d'Île-de-France décrites ici contrastent aussi avec d'autres tombes riches comme Cuzoul de Gramat (Lot), Culoz (Ain) et Montardit (Ariège).

Le dépôt d'ocre ne semble pas une pratique associée aux cinq inhumations d'Île-de-France présentées. L'usage de l'ocre n'est pas signalé sur le site d'Auneau ni au sujet de l'inhumation secondaire de La Chaussée-Tirancourt. En revanche, la présence d'une zone «ocrée» localisée près du crâne a été observée dans la sépulture de Val-de-Reuil (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001).

L'usage de l'ocre dans les sépultures mésolithiques a parfois été considéré comme prépondérant (MAY 1986). Toutefois la coloration rouge observée dans les tombes n'est pas toujours due à l'ocre. À Bonifacio, tout le corps, sauf les pieds, était recouvert d'une formation minérale brun rouge résultant de la dégradation d'une roche granitoïde apportée par les mésolithiques (DUDAY 1976). De plus, un examen attentif des données montre que l'utilisation de colorant est loin d'être systématique. Elle est en réalité attestée dans seulement la moitié des sépultures mésolithiques actuellement connues en France (VERJUX 2007). L'ocre est en particulier fréquente dans les gisements de Téviec et Hoëdic (PEQUART, PEQUART 1954; PEQUART et alii 1937) et existe dans toutes les tombes mésolithiques de La Vergne (DUDAY, COURTAUD 1998). Cependant, des colorants rouges semblent se rencontrer plus rarement dans les fouilles récentes (VERJUX 2004). L'absence d'ocre remarquée dans les sépultures franciliennes vient encore renforcer l'hypothèse d'une association inconstante de cette pratique avec les inhumations mésolithiques.

### Nombre de défunts dans la tombe

Les cinq tombes à inhumation identifiées contiennent les restes d'un unique défunt adulte. Des inhumations individuelles ont également été mises au jour sur les sites de La Chaussée-Tirancourt, de Verberie et d'Auneau. Cette caractéristique les distingue des sépultures de Val-de-Reuil et de Villeneuve-la-Guyard qui ont livré les vestiges de respectivement trois et quatre adultes, ainsi que des nécropoles de Teviec dont trois tombes sur dix n'abritaient qu'un squelette, et de La Vergne dont les trois sépultures ont livré les restes de deux à quatre sujets. En revanche, six des neuf sépultures de Hoëdic renfermaient les ossements d'un unique défunt. Ces données franciliennes viennent augmenter le nombre de sépultures individuelles mésolithiques connues en France tandis qu'un inventaire récent (VERJUX 2007) indique que sur une cinquantaine de sépultures françaises, une vingtaine seulement compte plus d'un défunt. Elles iraient à l'encontre de l'idée selon laquelle il y aurait une forte proportion de sépultures plurielles au Mésolithique (GRÜNBERG 1995).

### Position d'inhumation

Les cinq cas présentés sont des inhumations primaires, le corps n'ayant pas fait l'objet de manipulation après sa décomposition. Ils se distinguent du dépôt secondaire de la Chaussée-Tirancourt qui renfermait le squelette presque complet mais désarticulé d'un homme adulte. Les os longs (tibias, fémurs, humérus) avaient été rangés parallèlement dans le fond de la fosse et surmontés du crâne au centre et des coxaux de part et d'autre tandis que des os de petit calibre et certains fragments étaient absents (DUCROCQ, LE GOFF, VALENTIN 1996; VALENTIN, LE GOFF 1998b). Elles ne montrent pas non plus d'indices de manipulations d'ossements telles celles identifiées à Val-de-Reuil (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001) et dans les nécropoles bretonnes de Téviec et Hoëdic (PEQUART, PEQUART 1954; PEQUART et alii 1937) indiquant des phases successives d'inhumation, et à La Vergne où une fosse contenait les restes d'un adulte pouvant correspondre à un dépôt secondaire ou à une réduction de corps (DUDAY, COURTAUD 1998).

Dans tous les cas franciliens décrits les cadavres ont été déposés dans une attitude très contractée. Les positions de dépôt sont de deux types : assise à Rueil-Malmaison et Neuilly-sur-Marne, avec le tronc vertical à Melun, ou en décubitus latéral droit à Mareuillès-Meaux ou gauche à Maisons-Alfort. Trois cas d'inhumé assis ont également été identifiés parmi les autres sépultures du Bassin parisien. À Auneau, le défunt de la sépulture 6 avait été initialement placé assis dos calé contre la paroi de la fosse sépulcrale, membres inférieurs allongés, mains en avant du pubis (VERJUX, DUBOIS 1996). Cette position a été aussi choisie à Verberie (AUDOUZE, 1986 et communication personnelle, 2007) et à Villeneuvela-Guyard (PRESTREAU 1992). Trois sujets allongés en position hypercontractée ont également été découverts dans cette tombe multiple. Deux autres sont signalés à Auneau. Le défunt de la sépulture 7 reposait sur le dos, les membres inférieurs repliés sur le côté droit, les membres supérieurs fléchis le long du tronc et celui de la sépulture 3 fortement replié sur le côté gauche reposait en procubitus (VERJUX 1999). Le sujet en connexion de Val-de-Reuil était allongé les membres inférieurs étendus.

Rares, les positions étendues ne représentent que environ 10 % des positions d'inhumation répertoriées dans les sépultures mésolithiques françaises. Le dépôt en position contractée est, avec plus d'une trentaine de cas, en revanche le plus répandu (ROZOY 1978). La position repliée sur le côté droit ou gauche s'observe notamment dans le sud de la France à Montclus (Gard), à l'Abri Cornille (Bouches-du-Rhône) et à La Vergne (Charente-

Maritime). Les deux nouveaux cas franciliens viennent rééquilibrer la différence numérique entre le nord et le sud de la France qui aurait pu être interprétée comme une variation géographique alors qu'il ne pourrait s'agir que d'un effet dû à un corpus de sépultures encore trop restreint.

La position assise a, quant à elle, été donnée à environ un quart des inhumations actuellement connues. Un inventaire récent en recense une dizaine de cas (VERJUX 2007) observés tant dans les nécropoles de Téviec, Hoëdic et La Vergne que parmi les sépultures isolées du sud de la France. Les trois nouveaux cas observés en Île-de-France viennent compléter cet inventaire, confirmant l'hypothèse avancée par C. Verjux et J.-P. Dubois (VERJUX, DUBOIS 1996) selon laquelle cette position serait plus fréquemment utilisée en France au Mésolithique que durant les autres périodes de la Préhistoire.

### MILIEU DE DÉCOMPOSITION ET MODE DE COMBLEMENT DE LA SÉPULTURE

À Rueil-Malmaison, le comblement de la fosse a suivi de près la mise en place du corps dans la fosse sépulcrale ; à Neuilly-sur-Marne, celui-ci aurait été différé. Un comblement intentionnel immédiat de la fosse caractérise les inhumations primaires mésolithiques qui ont bénéficié d'un examen approprié de la disposition des ossements (DUDAY 1990). Ainsi, les indices relevés dans les trois sépultures de La Vergne (DUDAY, COURTAUD 1998) et dans les trois sépultures de Auneau (VERJUX 1999) témoignent d'une décomposition des corps dans un espace initialement colmaté par du sédiment, et donc d'une pratique d'inhumation en pleine terre. À Val-de-Reuil, la décomposition du corps dans un espace colmaté est probable (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001).

À Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort, Mareuillès-Meaux et Neuilly-sur-Marne, il est possible que le comblement ait été effectué avec le sédiment extrait de la fosse, les matériaux enrobant les restes osseux étant de même nature que l'encaissant et les bords de fosse étant peu visibles. À Auneau, la sépulture 7 montre une situation analogue. La fosse sépulcrale a simplement été comblée par le sable précédemment extrait (VERJUX, DUBOIS 1997; VERJUX 1999). À Melun, en revanche, un sédiment différent aurait été employé, la fosse sépulcrale étant remplie de terre noire contrastant avec le sable alluvionnaire dans lequel elle a été creusée. De même, à Auneau, la sépulture 6 présente un remplissage différent de l'encaissant. Le dos du défunt aurait été calé par deux dalles calcaires retrouvées sous les coxaux et le corps a été recouvert par du sédiment provenant de vidange de foyers et des pierres (VERJUX, DUBOIS 1996). Des pierres de volume notable trouvées au contact du squelette ont été observées dans plusieurs sépultures anciennement fouillées (MAY 1986). Ont été décrites des pierres disposées sur les genoux à Culoz (Ain), sur les jambes à Montardit (Ariège). Des pierres ou de petites dalles étaient au contact du squelette dans les sépultures B, C, J et K de Hoëdic (PÉQUART, PÉQUART 1954). Les fonctions de ces pierres qu'un réexamen des processus taphonomiques pourrait tenter d'éclairer, ont pu être multiples et différentes d'une sépulture à l'autre. Dans le cas de la sépulture 6 d'Auneau, des pierres d'une masse totale de près de 300 kg remplissaient le volume initial du creusement de la tombe (VERJUX, DUBOIS 1996). Elles ne formaient pas un dispositif véritablement visible en surface mais participaient du geste de comblement de la sépulture et contribuaient au maintien du corps en position assise.

### UN NOUVEAU REGARD SUR LES RESTES HUMAINS INCINÉRÉS

Tout comme dans les sépultures à inhumation franciliennes décrites, l'usage du feu en relation directe avec l'inhumation n'est pas attesté à La Chaussée-Tirancourt, ni à Auneau même si des sédiments provenant de vidange de foyers ont été utilisés lors du comblement d'une des trois sépultures (sépulture 6, VERJUX 1999). Il l'est en revanche à Val-de-Reuil où une structure constituée de crânes de cerf, de chevreuil et de bovidé a été aménagée et brûlée au-dessus des inhumations (BILLARD, ARBOGAST, VALENTIN 2001). Et à Villeneuvela-Guyard où une dépression contenant des cendres et petits charbons a été observée au centre de la fosse sépulcrale (PRESTREAU 1992). Cet usage est également mentionné dans plusieurs autres sites funéraires français fouillés anciennement (DUDAY 1976; MAY 1986; VERJUX 2007).

Plus rarement reconnue, la pratique de l'incinération mentionnée dans quelques sites fouillés anciennement tel celui de Rochereil (Dordogne) où on a découvert : «un amas de cendres, de dents et d'os carbonisé» (JUDE 1960 : p. 61), est maintenant bien attestée dans plusieurs sites étudiés récemment comme la Chaussée-Tirancourt (Somme), Ruffeysur-Seille (Jura), La Vergne (Charente-Maritime) (VALENTIN, LE GOFF 1998a; LE GOFF 2002;

DUDAY, COURTAUD 1998) ainsi qu'à Concevreux (Aisne) (ROBERT *et alii* 2007). Avec la structure découverte dans le secteur 1, le site de Rueil-Malmaison vient encore en augmenter le nombre.

À Rueil-Malmaison, les restes d'un sujet incinéré étaient associés à des cendres, des pierres chauffées et des os animaux généralement nonbrûlés formant une structure dont on ne peut dire si elle est funéraire ou non. Élargissant l'éventail des traitements des restes humains produits par la crémation, la structure découverte à Rueil-Malmaison se distingue de celles mises au jour récemment dans d'autres sites français. Quelques os d'un sujet sans doute décharné par le feu ont fait l'objet d'un dépôt dans une probable enveloppe périssable à Ruffey-sur-Seille (LE GOFF 2002). Les restes de trois défunts incinérés ont été déposés avec des coquilles de gastéropodes perforées brûlées, des fragments animaux, un biseau en bois de cerf et un abondant outillage lithique dans une fosse (F1) à la Chaussée-Tirancourt (DUCROCO, KETTERER 1995; DUCROCQ, LE GOFF, VALENTIN 1996; DUCROCQ 1999). Des os incinérés étaient associés à des inhumations dans une fosse sépulcrale de la Vergne (DUDAY, COURTAUD 1998). Et les restes d'au moins deux défunts incinérés ont été déposés en association avec du mobilier lithique et de la parure dans une fosse contenant une autre concentration formée de divers éléments dont des andouillers de cervidés à Concevreux (ROBERT et alii 2007).

### CONCLUSION

La reconnaissance de sépultures mésolithiques est délicate, en particulier en l'absence de contexte chrono-stratigraphique ou faute de mobilier caractéristique dans les tombes. Les quelques exemples présentés ici permettent d'attirer l'attention sur des découvertes qui, grâce à la mise en œuvre de programmes de datation absolue, contribuent à un renouvellement des connaissances. Avec les découvertes réalisées à Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort, Mareuil-lès-Meaux, Neuilly-sur Marne et Melun, le centre du Bassin parisien est désormais le secteur géographique présentant la plus forte densité de sites funéraires mésolithiques en France, même si ces sites s'étalent sur plusieurs millénaires. Si l'on est encore loin de la densité reconnue, par exemple, au Danemark, cela donne malgré tout une image moins partielle de la réalité des sépultures mésolithiques sur l'ensemble du territoire national.

Bien que distribuées dans le temps et dans l'espace, les sépultures franciliennes décrites forment néanmoins un ensemble relativement homogène du point de vue des pratiques de l'inhumation. Toutes découvertes dans des sites de plein air, en fond de vallée alluviale, apparemment isolées dans leur contexte, ces sépultures ne montrent pas d'aménagement important, ne comportent ni dépôt d'ocre, ni parure et très peu de mobilier. Elles donnent à voir un traitement du défunt analogue, consistant en un dépôt primaire individuel en position hypercontractée, assise ou allongée. Leurs caractéristiques traduisent une apparente simplicité des pratiques. De ce fait, elles présentent des rapprochements avec les autres inhumations du Bassin parisien, mais diffèrent nettement des tombes de Téviec, Hoëdic et La Vergne, toutes sur la façade atlantique, qui ont en commun la présence de parure, d'ocre, de mobilier et de dépôts animaux, et parfois de plusieurs sujets dans une même tombe. Val-de-Reuil (Eure) montre des similitudes avec ce dernier groupe dont les caractéristiques sont proches de celles de certaines tombes du Portugal, également sur la façade atlantique, mais surtout des riches sépultures de Scandinavie, au bord de la Baltique. Une différenciation régionale semble s'esquisser ou tout au moins des différences sont perceptibles entre les populations installées près des rivages et celles implantées à l'intérieur des terres. Toutefois, la faible proportion de tombes découvertes à ce jour incite encore à la prudence en matière d'interprétation.

Les découvertes présentées dans cet article permettent aussi de mettre en avant les apports de l'archéologie préventive dans la connaissance des pratiques funéraires mésolithiques, notamment en termes d'incinération. Presque inconnue ou en tout cas souvent difficile à prouver pour les découvertes anciennes, la pratique de l'incinération est désormais largement identifiée dans les fouilles récentes. Ses vestiges, souvent fugaces, observés à la Chaussée-Tirancourt (Somme), à Ruffey-sur-Seille (Jura), à la Vergne (Charente-Maritime) et à Concevreux (Aisne) prennent des formes diverses auxquelles s'ajoute le cas encore différent de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). La multiplication des opérations préventives, une meilleure prise en compte des données anthropologiques sur le terrain et une politique volontariste de datation des sépultures sans mobilier ou singulières devraient permettre, à moyen terme, de mieux appréhender au plan national la variabilité des pratiques funéraires des derniers chasseurs collecteurs.

### REMERCIEMENTS

Tous nos sincères remerciements s'adressent à Jean-Marc Séguier qui nous permet de publier la datation de la sépulture de Melun, financée dans le cadre du PCR «Manifestations cultuelles et pratiques funéraires à l'âge du Fer en Île-de-France» qu'il dirige et à Jean-Claude Leblay qui nous a transmis des informations anthropologiques concernant cette sépulture.

### **NOTES**

- 1. Les sépultures présentées dans cet article ont été étudiées par L. Lang, I. Le Goff et F. Valentin (Rueil-Malmaison 92), R. Cottiaux et V. Delattre (Maisons-Alfort 94), R. Cottiaux et P. Lawrence-Dubovac (Mareuil-lès-Meaux 77), J. Confaloniéri et C. Buquet-Marcon (Neuilly-sur-Marne 93), J. Galbois et J.-C. Leblay (Melun 77). L'introduction, l'homogénéisation des présentations, la synthèse et la conclusion ont été effectuées par F. Valentin, avec le concours de C. Verjux.
- 2. Seule une grande lame de silex et quelques tessons de petite dimension ont été recueillis dans le comblement de la tombe de Villeneuve-La-Guyard (PRESTREAU 1992). La datation par radiocarbone (Ly 4503 6730  $\pm$  110 BP soit entre 5950 et 5320 av. J.-C.) nous incite à situer cette tombe dans le Mésolithique en l'attente de son étude détaillée et de nouvelles datations.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUBOIRE G. (1991) - Les restes humains mésolithiques de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne, France), *L'Anthropologie*, 95, 1991, p. 229-236.

AUDOUZE F. (1986) - La sépulture d'enfant du Buisson Campin à Verberie (Oise), dans : DUDAY H., MASSET C. (dir.) - *Anthropologie Physique et Archéologie*, méthodes d'étude des sépultures : actes du colloque de Toulouse, 4-6 novembre 1986, Paris, CNRS, 1986, p. 147-153.

BILLARD C., ARBOGAST R.-M., VALENTIN F. (2001) - La sépulture mésolithique des Varennes à Valde-Rueil (Eure), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 98, 2001, p. 25-52.

BOSTYN F., HACHEM L., LANCHON Y. (1991) - Le Site néolithique de la Pente de Croupeton à Jablines (Seine-et-Marne) : premiers résultats, dans : Actes du XV<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, Châlons-sur-Marne 1988, *ARPEPP*, 1991, p. 45-82.

BOUVILLE C., CONSTANDSE-WESTERMANN T.S., NEWELL R.R. (1983) - Les restes humains mésolithiques de l'abri Cornille, Istres (Bouches-du-Rhône), *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 10, 1983, p. 89-110.

BRIDAULT A. (1997) - La Faune, dans : LANG L. (dir.) - Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison «les Closeaux». Document Final de Synthèse, Saint-Denis, Service Régional de l'Archéologie Île-de-France, AFAN, Autoroute A 86, 1997, p. 195-207.

BRUZEK J. (1991) - Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile, Thèse de Doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, IPH, Paris, 1991, 431 et 102 p.

COTTIAUX R., CASADEI D., CHAUSSEE C., DELATTRE V., HACHEM L., MARTIAL E. (2002) - *Maisons-Alfort ZAC d'Alfort (Val-de-Marne), sauvetages urgents* 1998-2001, Document Final de Synthèse, Saint-Denis, 2 vol., 2002, 133 p., 165 fig.

COTTIAUX R., DELATTRE V., LAWRENCE-DUBOVAC P., DURAND S. (2001) - Les occupations néolithiques et protohistoriques du site de Mareuil-lès-Meaux «les Vignolles» (Seine-et-Marne), résultats préliminaires. *Actes des Journées Archéologiques d'Île-de-France*, 2001, Service Régional d'Archéologie d'Île-de-France, 2001, p. 60-63.

COURTAUD P., DUDAY H. (1995) - Découverte d'une nécropole mésolithique à La Vergne (Charente-Maritime), Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 7 (3-4), 1995, p. 181-184.

DELATTRE V. (2002) - Étude anthropologique de la structure n°7, dans : COTTIAUX R., CASADEI D., CHAUSSEE C., DELATTRE V., HACHEM L. et MARTIAL E. (2002), *Maisons-Alfort ZAC d'Alfort (Val-de-Marne), sauvetages urgents 1998-2001*, Document Final de Synthèse, Saint-Denis, 2002, p. 51-52.

DUCROCQ T. (1999) - Le Mésolithique de la vallée de la Somme (Nord de la France), dans : BINTZ P. (dir.), *L'Europe des derniers chasseurs. Épipaléolithique et Mésolithique*, Actes du 5e Colloque International UISPP, Grenoble, 18-23 septembre 1995, 1999, p. 247-261.

DUCROCQ T. (2001) - Le Mésolithique du bassin de la Somme. Insertion dans un cadre morpho-stratigraphique, environnemental et culturel. Lille, publications du CERP, n°7, 2001, 253 p.

DUCROCQ T., KETTERER I. (1995) - Le gisement mésolithique du «Petit Marais », La Chaussée-Tirancourt (Somme). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92, 1995, p. 249-259.

DUCROCQ T., LE GOFF I., VALENTIN F. (1996) - La sépulture secondaire mésolithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93, 1996, p. 211-216.

DUDAY H. (1975) - Le sujet féminin de la sépulture prénéolithique de Bonifacio (Corse). *Les Cahiers d'anthropologie*, 1, 1975, 258 p.

DUDAY H. (1976) - Les sépultures des Hommes du Mésolithique, dans : LUMLEY H. de (dir.) - *La Préhistoire Française*, II, Paris, CNRS, 1976, p. 734-737.

DUDAY H. (1990) - Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29 (2), 1990, p. 193-196.

DUDAY H., COURTAUD P. (1998) - La nécropole mésolithique de La Vergne (Charente-Maritime), dans : GUILAINE J. (éd.), *Sépulture d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Séminaire du Collège de France, Paris, Errance, 1998, p. 27-37.

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER A.-M. (1990) - L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t.2 (3-4,), 1990, p. 29-50.

GALBOIS J. (1995) - Futur Hôtel du département de Seine-et-Marne, site n° 77288009, 77 Melun, juin 1991 - avril 1992, 2e partie. Document Final de Synthèse de sauvetage urgent, AFAN, Conseil général de Seine-et-Marne, DRAC IDF, 1995, p. 45-50.

GEBHARDTA. (1997) - Évolution géomorphologique de la vallée de la Seine au Closeau, dans : LANG L. (dir.) - Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison «Les Closeaux». Document Final de Synthèse, Saint-Denis, Service Régional d'Archéologie Île-de-France, AFAN, Autoroute A86, 1997, p. 19-76.

GIRAUD E., VACHE C., VIGNARD E. (1938) - Le gisement mésolithique de Piscop, *L'Anthropologie*, 48, 1938, p. 1-27.

GREVIN G. (2002) - Les crémations en Inde et au Népal, dans : BOUILLIER V., TARABOUT G. - *Images du corps dans le monde hindou*, Paris, CNRS, 2002.

GRÜNBERG J.-M. (1995) - Burial goods and social structures in Mesolithic Europe, dans: OTTE M. (éd.) - *Nature et Culture*, Actes du Colloque de Liège, 13-17 décembre 1993, Liège, Université de Liège, ERAUL 68, 1995, p. 899-912.

JUDE P.-E. (1960) - La grotte de Rochereil, station magdalénienne et azilienne. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, 30, Paris, Masson, 1960.

LANCHON Y. (dir), ALLENET de RIBEMONT G., ANDRE M.-F., BOSTYN F., CAMERLYNCK C., FRERE S., HADJOUIS A., LEJEUNE Y., LEROYER C., LIMONDIN N., MÉTROT P., PASTRE J.-F., VERGNAUD D. (1999) - Le potentiel archéologique de «La Haute-Île» à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis): une première approche. Document Final de Synthèse d'évaluation archéologique. Service Régional d'Archéologie Île-de-France, Saint-Denis. 1999.

LANCHON Y., LEJEUNE Y. (dir), BOSTYN F., BRUNET P., CONFALONIÉRI J., LE FORESTIER C., HACHEM L., MAINGUENE C., MÉTROT P., PASTRE J-F., VISSAC. C., WATTEZ. J. (2004) - *Neuilly-sur-Marne «La Haute-Île» (Seine-Saint-Denis)*. Document Final de Synthèse d'évaluation archéologique 2000/2004. Service Régional d'Archéologie Île-de-France, Saint-Denis. 2004.

LANG L. (dir.) (1997) - Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison «les Closeaux». Document Final de Synthèse, Saint-Denis, Service Régional d'Archéologie Île-de-France, AFAN, Autoroute A86, 1997, p. 394.

LEBLAY J.-C. (1995) - Étude de la sépulture, dans : GALBOIS J. (1995) - Futur Hôtel du département de Seine-et-Marne, site n° 77288009, 77 Melun, juin 1991 - avril 1992, 2e partie. Document final de synthèse de sauvetage urgent, AFAN, Conseil général de Seine-et-Marne, DRAC Île-de-France, 1995, p. 45-50.

LE GOFF I. (1998) - L'usage du feu dans la pratique funéraire observée à Ruffey-sur-Seille (Jura), dans : *Les derniers chasseurs-cueilleurs du massif jurassien et de ses marges (13000-5500 av. J.-C.)*. Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, 1998. p. 187-189.

LE GOFF I. (2002) - La sépulture à incinération du niveau R2, dans : SÉARA F., ROTILLON S., CUPILLARD C. (dir.) - *Campements mésolithiques en Bresse jurassienne*.

Choisey et Ruffey-sur-Seille (Jura). Paris, MSH, 2002, (DAF: 82), ill., p. 206-209.

LEROYER C., ALLENET G. (1997) - Analyse pollinique du site des Closeaux, dans : LANG L. (dir.) - *Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison « les Closeaux »*. Document Final de Synthèse, Saint-Denis, Service Régional d'Aarchéologie Île-de-France, AFAN, Autoroute A86, 1997, p. 96-119.

LIMONDIN N. (1997) - Analyse des malacofaunes du secteur 3 sud (tranchée 4, coupe 01), dans : LANG L. (dir.) - Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison « les Closeaux ». Document Final de Synthèse, Saint-Denis, Service Régional d'Archéologie Île-de-France, AFAN, Autoroute A86, 1997, p. 77-95.

MASSET C. (1982) - Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes. Thèse en Sciences Naturelles, Université Paris 7.

MAY F. (1986) - Les sépultures préhistoriques. Étude critique. Paris, CNRS, 1986.

NEWELL R.R., CONSTANDSE-WESTERMANN T.S., MEIKELJOHN C. (1979) - The skeletal remains of mesolithic man in Western Europe: an evaluative catalogue. *Journal of Human Evolution*, 8, 1979, p. 1-228.

PEQUART M., PEQUART S.-J. (1954) - Hoëdic, deuxième station-nécropole du Mésolithique armoricain. Anvers, De Sikkel, 1954.

PEQUART M., PEQUART S.-J., BOULE M., VALLOIS H. (1937) - *Téviec, station-nécropole du Mésolithique du Morbihan*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Mémoire 18, Paris, Masson, 1937.

PEREIRA G. (1999) - Potrero de Guadalupe. Anthropologie funéraire d'une communauté pré-tarasque du nord du Michoacàn, Mexique. Oxford, BAR International Series, 816, Archeopress, 1999.

PRESTREAU M. (1992) - Le site néolithique et protohistorique des Falaises de Prépoux à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), *Gallia-Préhistoire*, 34, 1992, p. 171-207.

ROBERT B., ALLARD P., BONNARDIN S., BOULEN M., COUBRAIS S., HACHEM L., MAIGROT Y., NAZE Y., THEVENET C. (2007) - Une tombe mésolithique à

Concevreux (Aisne, France). Colloque « *Chronology and evolution in the Mesolithic of North-West Europe*», Bruxelles 30-31 Mai et 1 Juin 2007. Fascicule des résumés (poster), p. 11.

ROZOY J.-G. (1978) - Les derniers chasseurs : l'Épipaléolithique en France et en Belgique, essai de synthèse. Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n° spécial juin 1978. 1256 p.

SCHULTING R.J., RICHARDS M.P. (2001) - Dating Women and Becoming Farmers: New Palaeodietary and AMS Dating Evidence from the Breton Mesolithic Cemeteries of Téviec and Hoëdic. *Journal of Anthropological Archaeology*, 20, 2001, p. 314-344.

STUIVER M., REIMER P.J. (1993) - University of Washington Quaternary Isotope Lab. Radiocarbon calibration program rev5.0.2, Radiocarbon, 35, p. 215-230.

VALENTIN F. (1997) - La sépulture 1 des Closeaux, dans : LANG L. (dir.) - Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison «les Closeaux». Document Final de Synthèse, Saint-Denis, Service Régional d'Archéologie Île-de-France, AFAN, Autoroute A86, 1997, p. 316-332.

VALENTIN F., LE GOFF I. (1998a) - Sépultures et pratiques funéraires mésolithiques, dans : *Les derniers chasseurs-cueilleurs du massif jurassien et de ses marges (13000-5500 av. J.-C.)*. Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, 1998. p. 182-184.

VALENTIN F., LE GOFF I. (1998b) - La sépulture secondaire mésolithique de La Chaussée-Tirancourt : fractures sur os frais ou sur os sec ? *L'Anthropologie*, 102 (1), 1998, p. 91-95.

VERJUX C. (1999) - Chronologie des rites funéraires mésolithiques à Auneau (Eure-et-Loir - France), dans : BINTZ P. (dir.) - *L'Europe des derniers chasseurs. Épipaléolithique et Mésolithique*, Actes du 5<sup>e</sup> Colloque International UISPP, Grenoble, 18-23 septembre 1995, 1999, p. 293-302.

VERJUX C. (2004) - Sépultures mésolithiques de France et d'Europe. *Cahier des thèmes transversaux ArScAn IV - 2002/2003*, Nanterre, UMR 7041 - Archéologie et Sciences de l'Antiquité, 2004, p. 107-118.

également en ligne : http://www.mae.u-paris10.fr/arscan/ Cahiers/sommairecahiers.htm VERJUX C. (2007) - Les pratiques funéraires mésolithiques en Europe. Diversité dans l'espace et dans le temps, dans : BARAY L., TESTART A., BRUN P. (éds.) - *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale.* Éditions Universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie & Patrimoine, Dijon, 2007, p. 15-35.

VERJUX C., DUBOIS J.-P. (1996) - Une sépulture en position assise sur le site du «Parc du Château» à Auneau (Eure-et-Loir). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 35, 1996, p. 83-96.

VERJUX C., DUBOIS J.-P. (1997) - Rites funéraires mésolithiques originaux à Auneau (Eure-et-Loir), dans : *Chronostratigraphie et environnement des occupations humaines du Tardiglaciaire au début de l'Holocène en Europe du Nord-Ouest*, Actes du 119e Congrès des Sociétés Savantes, Amiens, 1994.

Frédérique VALENTIN CNRS/ UMR 7041 ArScAn MAE, 21 allée de l'Université, 92023 NANTERRE frederique.valentin@mae.u-paris10.fr

> Cécile BUQUET-MARCON INRAP/UMR 5199 PACEA 32, rue Delizy 93500 PANTIN cecile.buquet@inrap.fr

Joël CONFALONIÉRI Conseil général de la Seine-Saint-Denis / Service du Patrimoine culturel 1 à 5 Route de Saint-Leu, 93 800 Épinay-sur-Seine jconfalonieri@cg93.fr

> Richard COTTIAUX INRAP/UMR 7041 ArScAn 32, rue Delizy 93500 PANTIN richard.cottiaux@inrap.fr

Valérie DELATTRE INRAP/UMR 5594 Les Espaces multi-services/ 56 Bld de Courcerin 77183 Croissy-Beaubourg valérie.delattre@inrap.fr

> Laurent LANG INRAP/UMR 7041 ArScAn 148 avenue Maginot 37100 Tours laurent.lang@inrap.fr

Isabelle LE GOFF INRAP/UMR 7041 ArScAn 28bis rue Fulton, 51689 Reims cedex 2 isabelle.le-goff@inrap.fr

Paulette LAWRENCE-DUBOVAC INRAP 32, rue Delizy 93500 PANTIN paulette.lawrence-dubovac@inrap.fr

Christian VERJUX
Service régional de l'archéologie, DRAC Centre/
UMR 7041 ArScAn
6, rue de la manufacture 45043 Orléans cedex
christian.verjux@culture.fr